

Cet e-mail ne peut pas charger des images à distance.

Objet: **[SPELC] Lettre de Juin**

Date: 27/06/24 12:44

A: liste.spelc.perso@spelc.syndicat.ac-paris.fr

De: "\"spelc <>, paris\" <>, <liste.spelc.perso@spelc.syndicat.ac-paris.fr> <>, (via liste.spelc.perso Mailing List) <>

Expéditeur: liste.spelc.perso-request@spelc.syndicat.ac-paris.fr

content

## Spelc - Paris

Syndicat libre de toute confédération, de tout parti politique, de toute idéologie.

### LETTRE DE JUIN

#### La nouvelle équipe du Spelc-Paris à compter de la rentrée de septembre 2024

Le Spelc-Paris s'était déjà en partie renouvelé cette année 2023-2024. Après une année de passation, voici la nouvelle équipe qui vous épaulera, vous représentera et vous défendra à partir de la rentrée 2024 :

- **Claire DEMOLIN CORDIER** : présidente et responsable du 2nd degré,
- **Guillaume CUVELIER** : secrétaire et responsable des salariés de droit privé,
- **Elena VAGIA** : trésorière,
- **Emmanuelle SAVIOZ** : responsable du 1er degré et responsable du mouvement des maîtres du 1er degré,
- **Véronique DUCAMIN** : responsable du mouvement des maîtres au 2nd degré,
- **Marie-Jocelyne MARTIN** : responsable retraite

**Le Spelc est un syndicat DIFFERENT en ce qu'il est LIBRE de toute confédération, de tout parti politique et de toute idéologie.**

Pour mieux connaître le Spelc :

Un syndicat qui se démarque

ADN du Spelc

#### Mouvement des Maîtres du 2nd degré

Stop aux fake news : la CAE, à quoi ça sert ?

CAE du 24 juin 2024 : DECLARATION LIMINAIRE du SPELC

Les **CAE** (Commissions académiques de l'emploi) sont des **instances internes propres à l'Enseignement catholique** dont les établissements sont sous contrat d'association avec l'Etat. **Les CAE** (composées de membres de la direction diocésaine

l'association avec l'Etat. **LES CAE** (composées de membres de la direction diocésaine, des représentants syndicaux et des représentants des organisations professionnelles auxquelles adhèrent les établissements) **sont chargées de gérer le mouvement de l'emploi** dans l'enseignement catholique **et proposent une affectation des maîtres dans les différents établissements avec l'accord des chefs d'établissement. Le fonctionnement des CAE est censé être régi par l'Accord sur l'emploi**, cependant quelques CAE, comme celle de Paris, ne respectent que très partiellement cet accord.

Contrairement à ce qui est parfois affirmé, **le travail fait en CAE est essentiel : la CAE prépare la CCMA qui valide les propositions de nomination faites par la CAE** (si tant est que ces propositions soient conformes au Code de l'Education mais elles le sont si la CAE a bien fait son travail). L'Accord sur l'emploi se fonde sur le Code de l'éducation et en précise l'application pour le mouvement des maîtres de l'Enseignement catholique. **L'Accord sur l'emploi et les CAE sont reconnus dans le Code de l'Education et ont donc toute légitimité. En conséquence, affirmer qu'en ce qui concerne le mouvement de l'emploi dans l'Enseignement catholique, tout se joue en CCMA et au seul niveau du Rectorat pour les établissements privés catholiques, c'est méconnaître les textes et c'est tout simplement FAUX !**

**Etre ouvert au dialogue, ce n'est pas renoncer à agir avec détermination.** Aussi, dans l'**esprit de dialogue** qui le caractérise, le Spelc s'est montré **force de proposition** auprès de la Direction diocésaine afin que puisse enfin être appliqué l'Accord sur l'emploi à la CAE de Paris. **Dès l'année prochaine, le Spelc prendra les mesures nécessaires pour que soit respecté l'Accord sur l'emploi à la CAE de Paris.**

**Toujours SEUL syndicat à exiger l'application de l'Accord sur l'emploi,** le Spelc, fidèle à ses valeurs, a défendu l'équité, dénoncé les dysfonctionnements de l'instance et s'est montré constructif lors de la réunion de la CAE de ce 24 juin, dans **sa déclaration liminaire.**

#### Déclaration liminaire du Spelc

**Véronique Ducamin siège pour le Spelc en CAE. Son action est déterminée et efficace.** Vous pouvez la contacter :

v.ducamin@spelc.fr

#### Corrections des examens :

##### des conditions de travail inadmissibles pour certains examinateurs

Le Spelc alerte le SIEC des problèmes liés aux conditions de travail des examinateurs durant la correction des examens :

- **Convocations multiples** qui sollicitent toujours les mêmes enseignants, pourquoi ne pas élargir le recrutement des correcteurs ?
- Des convocations dans des **centres d'examen à plus d'une heure du domicile.**
- **Des chefs d'établissements qui refusent d'exempter de cours de collège des enseignants correcteurs de copies du baccalauréat** : nous rappelons que réglementairement la convocation aux examens prime sur tout autre service.
- **Des semaines d'oraux** (oraux de l'EAF, Grand oral, oraux de rattrapage) **qui s'enchaînent et éreintent les maîtres examinateurs,**
- **Des bordereaux de correction des oraux comportant le nom et le prénom de l'examineur mis à la disposition des élèves candidats.** Certains examinateurs affirment avoir été retrouvés et harcelés par des familles. Mettre en danger les examinateurs est inadmissible !

Le Spelc sollicite le directeur du SIEC et le chef de la division de l'enseignement général et technologique du SIEC afin que soient trouvées des solutions pour l'année prochaine.

## Dissolution de l'assemblée nationale : communiqué de la fédération des Spelc

Lettre du 20 juin 2024 : face à la crise politique le Spelc communique sa position.

Suite aux résultats des élections européennes, le Président de la République a pris la décision de dissoudre l'Assemblée nationale. Face à la multiplication des réactions, le Spelc a précisé sa position dans un communiqué de presse que vous pouvez lire en cliquant ci-dessous :

### Communiqué de la fédération des Spelc

#### L'été sera beau, pensez à PREAU !

On vous en avait parlé dans notre Lettre du mois d'avril,

petit rappel pour profiter de l'été :

**Préau** est une association du Ministère de l'Education nationale de la jeunesse et des sports qui a pour but de **faire bénéficier les personnels d'avantages sociaux**.

**Préau permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur des prestations de loisir, culturelles, touristiques, sportives...**

**Certaines offres donnent accès gratuitement à des contenus culturels divers : presse, cinémathèque, musique, cours en ligne...**

Le site propose aussi des avantages sur des prestations de vie quotidienne (garde d'enfants, assurances...) et des aides dans le cadre d'actions sociales.

Le lien vers le site Préau est ici :

**Préau**

## L'équipe du Spelc vous souhaite de bonnes vacances !

BEL ETEpexels-zozz-544554.jpg

Si vous rencontrez des difficultés liées à une **demande de reclassement**, à votre **rémunération**, si vous êtes en **désaccord avec l'avis final de votre rendez-vous de carrière**, ou pour **toute autre question professionnelle**, n'hésitez pas à nous contacter.

**- Responsable 1 er degré : Isabelle Malet**

i.malet@spelc.fr / 06 66 29 60 37

**- Responsable 2nd degré : Claire Demolin Cordier**

c.demolin@spelc.fr / 06 75 07 57 25

**Pour devenir adhérent(e) du Spelc-Paris, le bulletin d'adhésion est ici :**

**Bulletin d'adhésion**

Pour vous désabonner de la liste, utilisez l'application [https://bv.ac-paris.fr/desabo\\_ostic/accueil](https://bv.ac-paris.fr/desabo_ostic/accueil)